



## **Programme ACP-UE Culture « Vers une industrie culturelle viable » &**

### **Panels présentés lors de la 5<sup>ème</sup> réunion des Ministres ACP de la Culture,**

#### **Niamey Niger**

Bruxelles 28 octobre 2019 : Le programme ACP UE CULTURE lancé officiellement à Niamey du 17 au 20 octobre lors de la 5<sup>ème</sup> réunion des Ministres ACP de la Culture, a été présenté aux délégations, aux hauts fonctionnaires et aux Ministres de la Culture.

Ce 4<sup>ème</sup> programme de soutien au secteur culturel, mis en œuvre par le Secrétariat du Groupe ACP et financé par le Fonds européen de développement (11<sup>ème</sup> FED), contribue à répondre aux besoins du secteur culturel et créatif des pays ACP et au développement social et économique de ces zones. Il soutient l'accès aux marchés internationaux et régionaux ; la circulation, la diffusion et la promotion de biens et services ACP ; l'éducation à l'image ; la création et la production de biens et services de qualité, à un coût compétitif aidé par le numérique ; l'amélioration de l'accès au financement via des mécanismes innovants.

Doté d'un budget de 40 millions € pour la période 2019-2021, le programme s'attache à encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation culturelle et technologique des jeunes ; à accroître les revenus des artistes et des professionnels de la culture ; et à améliorer la qualité des productions culturelles ACP.

Trois panels ont été programmés et introduits par le Sous-secrétaire général du Secrétariat ACP, S.E. Mr Léonard-Emile OGNIMBA, pour couvrir plusieurs sujets prioritaires pour le secteur culturel et créatif des pays ACP.

Le panel n°1, présidé par S.E. Mr Assoumana MALAM ISSA, Ministre de la Renaissance culturelle, des Arts et de la Modernisation sociale du Niger, avait pour thème : *“Diversifier les sources de financement pour favoriser l'essor des industries culturelles et créatives”*. Son objectif était de présenter les moyens innovants pour assurer la poursuite du financement de la culture, la nécessité d'en élargir les modalités par le crédit, la prise de participation, les Partenariats Public-Privé (PPP), les systèmes d'échanges de services entre pairs, la mutualisation de ressources, etc.

Deux initiatives concrètes ont été présentées pour l'illustrer : « *l'Initiative de Financement Innovant pour la Culture – CreatiFI* », financée sous le 11<sup>ème</sup> FED, et le programme « *Afrique Créative* » financé par l'Agence française de développement (AFD), visant à renforcer l'accès au financement des industries créatives et à développer les compétences des entrepreneurs. La montée en puissance de l'économie digitale dans les pays ACP a également été traitée, puisqu'il s'agit d'un nouveau champ d'opportunités pour les opérateurs des Industries Culturelles et Créatives (ICC).



Le panel n°2 fut présidé par les Ministres S.E. Mr Almoustapha GARBA Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable du Niger S.E. Mr Kobebe TAITAI, Ministre des Affaires Intérieures, Département des Affaires Culturelles, du Kiribati a également proposé une brève présentation de la prise en compte des facteurs climatiques dans les stratégies régionales dans le Pacifique.

Le thème : *“Patrimoine culturel, industries créatives et climat”* a été mis en avant et a permis d'analyser sous différents points de vue les impacts du réchauffement climatique sur le patrimoine culturel et naturel, de valoriser le rôle de la culture et des savoir-faire traditionnels dans les stratégies de résilience face aux menaces du climat et d'évaluer le renforcement des capacités nécessaires aux Etats et des opérateurs culturels ACP afin de les gérer efficacement et de manière durable.

L'objectif du panel n°3 : *“Initiatives de coopération Sud-Sud : Le rôle des villes et collectivités territoriales”* fut de démontrer que l'intensification de la coopération Sud-Sud dans le secteur de la culture est particulièrement dynamique quand il s'agit de la contribution des collectivités territoriales, et des villes.

Le panel a également étudié les manières dont les communautés et les autorités locales ainsi que les institutions financières, les organisations de la société civile et les partenaires au développement sont mobilisés pour définir des stratégies pertinentes dans le domaine du développement culturel urbain qui contribue à la paix, à l'intégration et à la solidarité du Groupe des Etats ACP.

L'exemple de l'initiative « Capitales africaines de la culture », illustre un programme original de coopération et de partenariats porté par l'organisation « Cités et Gouvernements Locaux Unis – Afrique (CGLU-Afrique).

Contact communication : Bureau de l'Assistance technique du **Programme ACP UE CULTURE**, Maryse Henry, tél. : +32 (0)497 45 44 40, [mh@acp-ue-culture.eu](mailto:mh@acp-ue-culture.eu) ou [info@acp-ue-culture.eu](mailto:info@acp-ue-culture.eu)

[www.acp-ue-culture.eu](http://www.acp-ue-culture.eu)

Le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique est une organisation intergouvernementale dont l'objectif principal est la promotion de la coopération entre ses Etats membres à des fins de développement économique, social et culturel. Institué en 1975 par l'Accord de Georgetown, il constitue le plus grand groupe organisé autour du développement sur la scène internationale. Le Secrétariat ACP, basé à Bruxelles, est chargé de la coordination de ses activités et de la mise en œuvre des Accords de partenariat ACP-UE.

